

**LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX  
DES ENTREPRISES ADAPTÉES  
POUR LE QUÉBEC**

Pierre Fortin, UQAM et Groupe d'analyse  
Marc Van Audenrode, Université de Sherbrooke et Groupe d'analyse  
Pierre Emmanuel Paradis, AppEco analyse stratégique

Septembre 2013

## 1. Introduction

Les entreprises adaptées du Québec œuvrent dans le monde économique avec une vocation particulière, celle de créer de l'emploi pour les personnes handicapées afin de leur permettre de mener une vie productive normale. Ces entreprises sont dirigées par des entrepreneurs et des gestionnaires qui mettent leurs compétences au service de la société plutôt que de chercher à maximiser exclusivement leur gain économique individuel. Ces sont des entrepreneurs sociaux qui pratiquaient l'économie sociale bien avant que ce thème ne soit à la mode.

En 2013, les entreprises adaptées du Québec constituent un réseau de 50 petites et moyennes entreprises (incluant 2 coopératives) opérant dans des domaines aussi variés que l'emballage et la manutention, la récupération, le textile, l'entretien, les produits du bois, l'imprimerie, les fournitures de bureau ou l'électronique. Ensemble, elles emploient plus de 3 800 personnes handicapées et 1 200 personnes non handicapées, souvent en région. En 2012, elles ont réalisé des ventes de près de 130 millions de dollars, versé près de 120 millions de dollars en salaires et investi plus de 11 millions de dollars.

De plus, bien qu'elles aient bénéficié de subventions à hauteur de 72 millions de dollars en 2012 (subventions 2013 : 74,7 millions de dollars), ces entreprises retournent plus que cette somme de façon indirecte aux gouvernements fédéral et du Québec, que ce soit en économies d'aide sociale, ainsi qu'en taxes et impôts qui n'auraient pas été générés autrement.

## 2. Une aubaine économique

Les entreprises adaptées constituent une véritable aubaine économique pour le Québec. Aubaine pour les personnes handicapées qui y sont employées, ainsi que leur famille et leurs proches; aubaine pour les régions; aubaine pour les finances publiques; et, finalement, aubaine pour l'économie du Québec en général.

### *a. Une aubaine pour les personnes handicapées qui y travaillent et pour leur famille et leurs proches*

Les personnes handicapées travaillant dans ces entreprises obtenaient en moyenne, en 2013, un salaire horaire de 11,64 \$, ce qui représente un revenu annuel moyen estimé de 19 145 \$ (Tableau A). Cela étant, une personne handicapée employée gagnait un revenu annuel supérieur d'environ 8 900 \$ au revenu qu'elle aurait obtenu autrement en tant que prestataire du Programme de solidarité sociale ayant des « contraintes sévères à l'emploi » en 2013.

Bien évidemment, ces considérations purement monétaires ne prennent pas en compte les avantages considérables que ces personnes en retirent au plan de la qualité de vie

(socialisation accrue, travail en équipe, estime de soi, contribution productive à l'économie et la société, etc.), ni ceux dont profitent leur famille et leurs proches en raison de cette plus grande autonomie économique et sociale.

<b>Tableau A</b>	
<b>Les entreprises adaptées du Québec</b>	
Statistiques salariales des personnes handicapées admissibles au programme de subventions aux entreprises adaptées	
	<b>2012</b>
Heures travaillées	6 248 320 heures
Salaires bruts versés	72 750 690 \$
Salaire horaire moyen	11,64 \$
Salaire annuel estimé (30 heures/semaine x 48 semaines)	19 145 \$

*b. Une aubaine pour les finances publiques*

Avec une subvention de 72 millions de dollars, dont 40 % sont financés par le gouvernement fédéral, le gouvernement du Québec a soutenu quelque 3 800 emplois de personnes handicapées en 2012, et plus de 5 000 au total. La subvention moyenne par emploi était donc de 14 550 dollars. En comparaison, la subvention par emploi accordée aux alumineries du Québec est présentement 15 fois plus élevée.

De plus, cette subvention a permis à l'État d'économiser à plusieurs niveaux. D'abord, ces personnes handicapées ont travaillé, ce qui fait en sorte qu'elles n'ont pas reçu de prestations du Programme de solidarité sociale. Ainsi, le gouvernement du Québec a économisé 46 millions de dollars en prestations non versées.

Ensuite, ces travailleurs ont gagné des salaires, sur lesquels ils ont payé de l'impôt aux deux paliers de gouvernement, en plus de leur verser divers montants en parafiscalité : RRQ, RQAP, FSS et CSST au Québec et assurance-emploi au fédéral. Au total, ces travailleurs ont généré des impôts sur le revenu de l'ordre de 7,8 millions de dollars, dont 6,5 millions au Québec, et des versements totaux de parafiscalité à hauteur de 14,4 millions de dollars.

De plus, l'activité des entreprises adaptées a produit des revenus de taxes de vente, spécifiques et d'accise dépassant les 10 millions de dollars par an.

Au total, les deux paliers de gouvernement ont réalisé une économie nette combinée (économies moins subventions) de 6,4 millions de dollars par an, soit un gain net de 28,5 millions de dollars au Québec et un coût net de 22 millions de dollars au fédéral. Au

final, les subventions pour travailleurs handicapés s'avèrent être un investissement à rendement positif pour les gouvernements (Tableau B).

<b>Tableau B</b>			
<b>Programme de subventions aux entreprises adaptées</b>			
Retour sur les investissements des gouvernements du Québec et fédéral, 2012			
	<b>Total</b>	Gouvernement du Québec	Gouvernement fédéral
<b>Investissements</b>			
Subventions aux entreprises adaptées	72 153 406 \$	72 153 406 \$	
Entente Canada-Québec	0 \$	-28 861 362 \$	28 861 362 \$
Total – Investissements bruts	72 153 406 \$	43 292 044 \$	28 861 362 \$
<b>Économies réalisées par les gouvernements</b>			
Économies de solidarité sociale	46 124 980 \$	46 124 980 \$	0 \$
Retombées fiscales et parafiscales sur les salaires			
Impôts sur le revenu	7 840 057 \$	6 495 351 \$	1 344 706 \$
Taxes de vente	7 653 742 \$	5 233 789 \$	2 419 952 \$
Taxes spécifiques et d'accise	2 538 513 \$	1 866 670 \$	671 843 \$
Parafiscalité (Qc : RRQ, RQAP, FSS, CSST; Can : assurance-emploi)	14 397 448 \$	12 033 021 \$	2 364 427 \$
Total – Économies réalisées	78 554 740 \$	71 753 811 \$	6 800 929 \$
Rendement net (Coût net)	6 401 334 \$	28 461 768 \$	-22 060 434 \$

*c. Une aubaine pour les régions*

Dans un contexte où le maintien de l'emploi en région constitue un défi majeur, les entreprises adaptées du Québec sont une aubaine, puisque près de la moitié d'entre elles sont situées en région, dont près d'une douzaine en région éloignées (Tableau C).

Les entreprises adaptées du Québec ne fournissent pas seulement de l'emploi à des personnes handicapées. Elles emploient également des nombreuses personnes non handicapées qui encadrent et aident les travailleurs handicapés.

L'expérience récente nous a enseigné que, sauf dans les territoires très excentriques du Québec, le développement économique régional ne se fera plus principalement sur la base des ressources naturelles, à moins que l'on choisisse de couper à blanc nos forêts, ni sur la base de mégaprojets industriels artificiels. Le développement économique régional se fera un emploi à la fois, une PME à la fois. Les entreprises adaptées contribuent déjà à cette stratégie.

**Tableau C****Répartition des entreprises et emplois totaux par région,  
2013**

Régions	N entreprises	N Emplois
Bas-Saint-Laurent	4	542
Saguenay–Lac-Saint-Jean	1	160
Capitale-Nationale	6	735
Mauricie	2	320
Estrie	3	172
Montréal	6	883
Outaouais	3	182
Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec	3	262
Côte-Nord	2	135
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1	54
Chaudière-Appalaches	9	948
Laval	2	78
Lanaudière	1	40
Laurentides	2	25
Montérégie	4	544
Centre-du-Québec	1	200
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>5 280</b>

*d. Une aubaine pour l'économie québécoise*

Tous les chiffres présentés jusqu'ici représentent les effets directs du programme. Cependant, en maintenant plus de 5 000 emplois au total, en produisant plus de 130 millions de dollars en biens et services et en investissant annuellement plus de 10 millions de dollars, les entreprises adaptées contribuent au développement économique général du Québec (Tableau D).

Les calculs effectués par l'Institut de la statistique du Québec indiquent que, de façon générale, une production de 143 millions de dollars réalisée dans l'économie du Québec engendre 467 emplois indirects.

Il est bon de répéter ici que cette activité économique induite par les entreprises adaptées est réellement une activité supplémentaire et non un déplacement de ressources. Sans la présence des entreprises adaptées, la plupart des travailleurs handicapés qui sont embauchés ne seraient probablement pas actifs. Leur activité économique serait tout simplement perdue.

La vitalité des entreprises adaptées du Québec est un rayon de soleil dans la morosité générale du secteur manufacturier québécois.

## **Tableau D**

### **Ventes et investissements des entreprises adaptées**

2005 et 2012, millions de dollars

	<b>2005</b>	<b>2012</b>	<b>Var. %</b>
Ventes	90,9	131,7	+ 45 %
Investissements	10,8	11,2	+ 4 %

### **3. La recette du succès**

La recette de ce succès est inscrite dans la nature-même du réseau. En effet, ces entreprises utilisent une subvention qu'on leur verse en compensation du handicap économique que constitue leur mission sociale, et la convertissent en activité économique profitant aussi bien aux travailleurs handicapés qu'à l'ensemble de l'économie.

#### *a. Pas un programme gouvernemental*

L'apport original des entreprises adaptées du Québec est d'être des entreprises. C'est pour cela, et pour cela uniquement, qu'elles réussissent à transformer une subvention de plus de 70 millions de dollars en une masse salariale d'environ 120 millions de dollars. Sans l'entrepreneuriat des entreprises adaptées du Québec, cette subvention demeurerait confinée à sa seule valeur, et aucune valeur ajoutée additionnelle ne se réaliserait pour ces travailleurs, ni pour l'économie.

Pour continuer à réaliser cet exploit, les entreprises adaptées du Québec ont besoin de flexibilité. Il est crucial que leur subvention soit considérée par le gouvernement comme un levier financier destiné à des entreprises productives, et non comme un simple programme gouvernemental de subvention.

#### *b. De véritables entreprises*

Comme de véritables entreprises, plusieurs entreprises adaptées opèrent dans des secteurs très cycliques, tels que le recyclage. Leur chiffre d'affaires fluctue et leur niveau d'emploi également.

Nous avons montré cette réalité dans une étude précédente. Comme les autres entreprises, certaines entreprises adaptées croissent, d'autres connaissent des difficultés et décroissent; certaines réalisent des surplus, d'autres subissent des pertes; certaines investissent, d'autres non.

Il est donc important de traiter ces entreprises comme des entreprises. Il importe tout particulièrement de leur laisser leurs surplus lorsqu'elles en réalisent, et même de les

encourager à en générer. Ces surplus leur permettent soit d'investir dans leur développement, soit de constituer des réserves pour les mauvaises années.

La « richesse » des entreprises adaptées est la richesse du Québec. Grâce à cette « richesse », le Québec compte aujourd'hui sur près de 132 millions de dollars en actifs répartis aux quatre coins de la province et dédiés à l'intégration au travail des personnes handicapées.

#### **4. Le véritable enjeu : la mesure du handicap économique.**

Le véritable enjeu dans l'établissement d'un schéma de subvention stable qui rende les entreprises adaptées viables à long terme est la détermination du niveau de handicap économique que leur vocation sociale impose à leur compétitivité.

##### *a. Un désavantage économique*

Le niveau de handicap économique de l'entreprise adaptée est difficile à déterminer avec grande précision. On peut cependant avoir une idée de son ordre de grandeur. Du côté des désavantages que subissent les entreprises adaptées, on note :

- que les travailleurs handicapés, en raison même de leur handicap, sont moins productifs que les travailleurs dans des tâches similaires dans des entreprises concurrentes ;
- que les travailleurs non handicapés en entreprise adaptée sont moins productifs que les travailleurs dans des tâches similaires dans des entreprises concurrentes, puisqu'une partie de leur temps est consacrée à l'encadrement des travailleurs handicapés ;
- que puisque les travailleurs en entreprise adaptée sont moins productifs et qu'ils utilisent un équipement semblable à celui qui est utilisé dans les entreprises concurrentes, le coût en capital par unité produite est supérieur dans les entreprises adaptées.

En compensation de ces désavantages, les entreprises adaptées reçoivent une subvention qui couvre environ 80 % de la masse salariale qu'elles versent à leurs travailleurs handicapés. Cette subvention est-elle suffisante ?

Nous estimons l'excès de coûts de production subi par les entreprises adaptées en raison de leur désavantage intrinsèque sous deux scénarios. Dans un premier scénario, nous supposons que la productivité d'un travailleur handicapé est égale à 25 % de celle d'un travailleur comparable dans une entreprise concurrente, alors que celle d'un travailleur non handicapé est égale à 50% de celle d'un travailleur équivalent. Dans un deuxième

scénario, nous supposons que ces productivités relatives sont respectivement de 50 % et 75 %.

Dans notre premier scénario, nous estimons l'excès de coût de production résultant des objectifs sociaux des entreprises adaptées à 133 millions de dollars. Dans notre second scénario, nous l'estimons à 73 millions de dollars.

Il s'ensuit qu'en considérant la moyenne de ces deux scénarios (103 millions de dollars) aux hypothèses de productivité plutôt optimistes, la subvention actuelle aux entreprises adaptées ne couvre pas les excès de coûts de production que leur imposent les handicaps de leurs travailleurs.

*b. Un désavantage financier*

De plus, la situation particulière des entreprises adaptées les place en situation défavorable par rapport à l'accès au crédit.

La démonstration précédente prouve que les entreprises adaptées ne pourraient survivre économiquement sans le soutien du gouvernement. Cette situation de précarité et l'incertitude permanente qui entourent le niveau de leur subvention rendent l'accès de ces entreprises au financement privé plus difficile. Quelle banque prêtera à une entreprise dont la survie dépend entièrement d'une hypothétique subvention ?

Pourtant, les entreprises adaptées ont réalisé collectivement des progrès appréciables en termes de rendement financier au cours des dernières années. Entre 2005 et 2012, leur rendement sur l'avoir a enregistré une progression marquée, passant de 6,9 % à 11,7 % (Tableau E). Cette amélioration est essentiellement attribuable à une plus forte rentabilité, qui a plus que doublé durant l'intervalle (2,6 % à 6,0 %). Leur taux de rotation des actifs (ventes/actifs) a légèrement reculé, tout comme leur levier financier. Ainsi, les entreprises adaptées sont globalement en meilleure santé financière qu'en 2005. Elles sont notamment plus rentables et légèrement moins à risque qu'auparavant.

**Tableau E**

**Rendement financier des entreprises adaptées, 2005 et 2012**

	2005	2012	Var.
Rendement sur l'avoir	6,9%	11,7%	4,8 pt %
Bénéfice net/Ventes	2,6%	6,0%	3,4 pt %
Ventes/Actifs	1,10	0,99	-0,11
Actifs/Capitaux propres	2,39	1,96	-0,43

Investissement Québec aide les entreprises d'économie sociale en matière de soutien à l'investissement. Il s'agit cependant de prêts remboursables. Cette aide ne compense pas les coûts excédentaires liés à la mission propre des entreprises adaptées, qui, comme nous



l'avons expliqué, doivent se loger dans des locaux plus vastes (plus de travailleurs pour la même production) et qui doivent acquérir plus d'équipements, lesquels sont rarement utilisés à pleine capacité.

Il faut noter que le calcul précédent de désavantage économique est fondé sur la situation actuelle des entreprises adaptées – c'est-à-dire une situation où une part non négligeable des équipements a été subventionnée en partie par le gouvernement du Québec dans le passé. Sans ces subventions, les coûts d'opération des entreprises adaptées seraient plus élevés aujourd'hui et les subventions requises pour compenser leur handicap économique plus élevées encore.

Tout ceci justifie que le gouvernement recommence à subventionner spécifiquement les investissements réalisés par les entreprises adaptées.

## **5. Conclusion**

Les défis économiques du Québec d'aujourd'hui sont nombreux : développer un nouveau modèle de partenariat entre le secteur public et le secteur privé; développer un secteur d'économie sociale qui pourra faire face aux besoins de notre population vieillissante; développer nos régions; contrôler nos coûts de santé et les coûts de nos programmes sociaux; etc.

Les entreprises adaptées du Québec contribuent à tout cela.

Bien sûr, elles le font de façon discrète sans grosses cheminées bien visibles qui polluent, sans grosses usines en béton à inaugurer et sans gros battage médiatique. Elles le font un emploi à la fois, une personne handicapée à la fois. Elles le font avec succès.

Nous recommandons au gouvernement du Québec de multiplier les investissements dans les entreprises adaptées, qui représentent une source de revenu appréciable pour le Québec tout en permettant à des milliers de personnes de connaître le sens du mot dignité.

Le Québec compte encore plus de 100 000 personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi, confinées chez elles. Pourquoi ne pas se donner l'objectif de créer 1 000 ou 2 000 nouveaux emplois pour personnes handicapées au cours des trois prochaines années ?

Cet objectif ne sera évidemment pas atteint sans une hausse significative du programme de subvention aux entreprises adaptées et sans la réintroduction d'un programme de subventions à l'investissement.

Mais il s'agit là d'un objectif clair, plein de bon sens du point de vue social, sensé d'un point de vue économique et auquel tous les niveaux de gouvernement devraient souscrire avec enthousiasme.

## 6. Références

Rapports financiers vérifiés disponibles des entreprises adaptées pour les années 2005 et 2012.

Données économiques sur les emplois et la répartition régionale des entreprises adaptées, fournies par le Conseil québécois des entreprises adaptées, 2013.

Institut de la statistique du Québec, Impact pour le Québec de dépenses de 100 millions de dollars de la demande finale intérieure au Québec, 2013. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.stat.gouv.qc.ca/services/etudes.htm>.

Les entreprises adaptées : une aubaine économique et sociale pour le Québec – Pierre Fortin et Marc Van Audenrode, 2006.



Pierre Fortin



Marc Van Audenrode



Pierre Emmanuel Paradis